



Cette démarche NE VOUS CONCERNE PAS SI :

- Vous êtes un élève allophone non porteur de handicap et/ou non porteur de troubles de santé invalidants.
- Toutes vos épreuves sont en Contrôle Continu de Formation (CCF).
- Vous êtes un sportif de haut niveau non porteur de handicap et/ou non porteur de troubles de santé invalidants.
- Vous souhaitez uniquement une dispense de sport (EPS).
- Vous êtes élève en classe de terminale générale ou technologique, vos aménagements notifiés depuis la classe de première sont automatiquement reconduits à l'identique.

UTILE ?
Lisez-moi
EN ENTIER
et vous serez.



Information commune à toutes les **demandes d'aménagements**

Les aménagements d'épreuves sont accordés pour UN examen précis. Une demande doit être déposée pour chaque examen, même au cours d'une même session.

1 examen = 1 demande d'aménagements

Sur CYCLADES – Cocher la case " Handicap : OUI " au moment de l'inscription ne permet pas à elle seule de bénéficier d'un aménagement d'épreuve. Il est également nécessaire de déposer une demande d'aménagements via l'application INCLUSCOL.

Afin de vous préparer :

- [Consultez le Guide Utilisateur du Candidat Individuel \(GUCI\)](#)
- Créez votre compte sur INCLUSCOL (Pages 2 à 4 du GUCI) ou vérifiez l'accès à votre compte existant
- Consultez le calendrier (Page 6 du GUCI)
- Numérisez vos pièces justificatives (liste non exhaustive pages 10 à 12 du GUCI)

La procédure est entièrement dématérialisée, un seul accès pour prendre connaissance du calendrier des campagnes et déposer votre dossier **DANS LES DELAIS** :

- [Consultez l'application INCLUSCOL](#)
- Vous êtes REDOUBLANT et vous souhaitez maintenir les aménagements reçus lors de la dernière campagne des aménagements d'épreuves, envoyez votre mail à dec.incluscol@ac-reunion.fr

Attention : Aucune demande tardive et ou complémentaire **ne pourra être prise en compte après la clôture des campagnes d'aménagements aux examens.**

Une question, n'hésitez pas à :

- [Consulter la Foire Aux Questions \(FAQ\)](#)

Besoin d'aide dans votre démarche, une seule adresse : dec.incluscol@ac-reunion.fr



A l'aide du GUCI, suivez les étapes ci-après :



Etape 0 : Inscription à l'examen concerné dans l'espace Cyclades pour avoir le numéro candidat à 11 chiffres

Etape 1 : Création de compte ou connexion au compte existant d'INCLUSCOL

Etape 2 : Consultation des calendriers par examen

Etape 3 : Sélection d'une "  : "

Etape 4 : Choix de l'examen et le cas échéant de la série/spécialité

Etape 5 : Vérification des informations de la partie " IDENTITÉ "

Attention : ces données sont utilisées pour les échanges (adresse mail et téléphone)

Etape 6 : Sélection des aménagements

Etape 7 : Ajout des pièces justificatives

Etape 8 : Validation de la demande, qui est au statut "  "

Etape 9 : Vérification du récapitulatif des aménagements saisis reçu par mail

Etape 10 : Suivi de la demande



ATTENTION

- **C'est UNIQUEMENT** sur demande de nos services, que vous RATTACHEREZ votre centre de formation à votre dossier,
- LES DEMANDES RESTÉES dans le statut "  " à la fermeture de la campagne sont bloquées et **N'AURONT AUCUNE SUITE** (Pages 17 à 18 du GUCI),
- Aucune demande NE PEUT ÊTRE déposée et/ou modifiée, lorsque LA CAMPAGNE EST FERMÉE,
- Pour que votre demande soit traitée, elle doit être au statut "  ",
- Votre demande peut être entièrement accordée, entièrement refusée ou partiellement accordée donc partiellement refusée, (les modalités de recours sont mentionnées sur la notification (Pages 23 à 24 du GUCI).



Mon dossier est traité, comment récupérer la décision ?

1- Vous recevrez un mail vous informant de la mise à disposition de la notification de décision d'aménagements dans votre espace Cyclades candidat.

2- Dès réception de votre convocation aux épreuves dans Cyclades contactez votre centre d'examen pour vous assurer de la mise en application de ces aménagements.

3- Imprimez la notification depuis Cyclades et présentez-la à chaque épreuve en complément de la convocation. Les aménagements ne figurent pas sur la convocation.

Points de vigilance

1- Le numéro candidat à 11 chiffres se trouve sur votre confirmation d'inscription / récapitulatif de la candidature remis à l'issue de votre inscription à l'examen sur votre Compte Cyclades.

2- Pour les mineurs, l'adresse mail renseignée doit être celle du responsable légal dans l'espace CYCLADES et dans l'application INCLUSCOL.

3- Majeur ou mineur, tout au long du parcours, consultez régulièrement votre adresse mail.

4- Si vous ne disposez pas encore de justificatif (bilan en cours ou prévu) déposez quand même votre demande, car en dehors de la campagne aucun dossier ne pourra être pris en compte.

5- Relisez attentivement et sauvegardez le récapitulatif des aménagements que vous avez reçu par mail.

6- Suite à votre demande d'aménagements des épreuves, pensez à :

→ Prendre connaissance de la notification DÈS SON EMISSION pour vérification et sauvegarde numérique (C'EST LA NOTIFICATION EMISE DANS L'ESPACE CYCLADES QUI PREVAUT).

